

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00848

Numéro SIREN : 818 573 230

Nom ou dénomination : AB LOCATION BORDEAUX

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2022 sous le numéro de dépôt 17496

AB LOCATION BORDEAUX
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 5 avenue du Meilleur Ouvrier de France
33700 BORDEAUX
818 573 230 RCS BORDEAUX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2022

QUATRIÈME RESOLUTION - RENOUELEMENT DU MANDAT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES

L'assemblée générale prenant acte de l'expiration des mandats de :

- La société GROUPE SULLY, Commissaire aux comptes titulaire,
- La société BOURDALE DUFAU AUDIT ET CONSEILS, Commissaire aux comptes suppléant

Décide :

- de renouveler la société GROUPE SULLY, dans ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire, pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2027.
- de ne pas renouveler BOURDALE DUFAU AUDIT ET CONSEILS, en qualité de commissaire aux comptes suppléant et de ne pas procéder à la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant.

Le représentant de la société GROUPE SULLY, commissaire aux comptes a fait savoir par avance qu'elle acceptait le renouvellement de son mandat et que rien ne s'opposait à ce renouvellement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES
FORMALITES

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

